

INTERVENTION dans le cadre du Plan d'économie budgétaire 2011

Jeudi 8 septembre 2011

Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin

«Le seuil de tolérance à l'endettement est dépassé » : les mots du Premier ministre François Fillon sont pesés...et ils sont lourds de sens. Notre pays vit au-dessus de ses moyens. Pour un budget de 422,5 milliards d'euros, la charge de la dette représente à elle seule 14,8% de nos dépenses.

Un endettement excessif de notre pays compromet l'avenir de nos enfants.

Nous sommes désormais contraints de faire des économies et des décisions difficiles doivent être prises. Ceux qui l'ignorent, ne sont ni responsables, ni courageux.

Le Gouvernement a été responsable en allégeant le bouclier fiscal et en proposant une taxe de 3 % sur les très hauts revenus.

Le Gouvernement a été courageux quand il propose un relèvement de 1,2 point des prélèvements sociaux sur le capital, et de taxer le prix du tabac, des boissons alcoolisées ou des sodas.

Néanmoins, si les Français ont le sentiment que ces efforts sont inéquitablement partagés, tous ces sacrifices ne seront pas acceptés. Ils seront sources de tensions et d'indignation. **C'est pourquoi l'équité fiscale doit être une priorité.** Il paraît juste que les plus aisés contribuent de façon proportionnée et équilibrée aux charges collectives et publiques qui incombent à tous les citoyens.

Une réforme fiscale globale est sûrement nécessaire. Mais dès l'annonce d'efforts supplémentaires demandés aux Français. Il nous faut annoncer des gestes forts. Ils permettraient de démontrer une véritable volonté politique, même si leur mise en œuvre, qui nécessite un travail préparatoire, sera traitée en PLF 2012).

1. D'abord, abaisser le seuil à 200 000 euros de la taxe exceptionnelle sur les très hauts revenus. Les Français qui gagnent plus de 200 000 euros par mois sont extrêmement aisés. C'est un niveau très élevé de revenu. Il ne me semble pas choquant d'abaisser ce seuil.

2. Ensuite créer une nouvelle tranche d'impôt sur les hauts revenus d'un taux de 46% portant sur la fraction de revenus supérieure à 100 000 euros par part.

Le député Michel Piron, soutenus par 80 députés, ainsi que le Président Jean Arthuis et moi-même avons proposé des amendements dans ce sens au Parlement dans le PLFR en juin dernier.

La crise en cours depuis l'été rend indispensable de trouver des ressources supplémentaires.

3. Troisième proposition : je sollicite la mise en place rapide d'une taxe sur les transactions financières. La crise appelle des décisions fortes, permettez-moi brièvement de plaider pour celle-ci.

Cette idée n'est pas neuve. En 1972, elle est proposée par le Libéral James Tobin après la suppression de la parité or-dollar, pour limiter « l'instabilité excessive du marché monétaire mondial du à la spéculation ».

Elle ne s'est jamais concrétisée ni à un échelon européen, ni à l'échelle mondiale.

Aux esprits chagrins qui diraient que sa mise en œuvre est impossible, je dirai qu'il en était de même pour l'interdiction des ventes à découvert, décidée le 12 août par la France et l'Allemagne Ce qui semblait techniquement impossible hier **peut être décidé dans les circonstances de crise actuelle.**

Trois arguments pour la mise en place rapide de cette Taxe sur les transactions financières :

1 . C'est une nécessité budgétaire d'abord.

Il nous faut poursuivre avec énergie les économies. Mais la réalité est que les réductions de déficit qui en résultent ne sont pas à la hauteur de l'enjeu (un déficit de 95 millions d'Euros pour un budget de 357 M d'Euros).

L'application de la règle du non renouvellement d'un fonctionnaire sur deux commence à toucher ses limites notamment dans le secteur de l'éducation. Quant aux réductions de niches fiscales, les plus coûteuses d'entre elles correspondent à des objectifs socio-économiques essentiels.

Les recettes de cette taxe européenne sur les transactions financières, tout le monde s'y intéresse...elles devront sûrement être partagées entre:

- les budgets nationaux
- le budget de l'Union Européenne : Algirdas Semeta, Commissaire Européen en charge de la fiscalité, l'a défendu en juin dernier après le vote favorable du Parlement européen.
- les objectifs mondiaux de rééquilibrage Nord/ Sud et le financement de la transition climatique

Une microtaxe sur les transactions financières de 0,01% à 0,1% en fonction des opérations générerait entre 30 et 50 milliards d'euros de recettes par an, selon la Commission européenne.

Une telle taxe permettrait aussi de réduire la pression fiscale assise sur l'activité ou l'emploi (comme la TVA ou des charges sociales).

2 . Une nécessité morale ensuite. Le volume des transactions financières a atteint des niveaux considérables, sans rapport avec les besoins de l'économie réelle ou les besoins de gestion de risques et de couverture. Elles étaient en 2007, 70 fois plus élevées que le PIB nominal mondial. La taxe permettrait de limiter la spéculation et de réduire les mouvements erratiques des marchés, en créant un signal- prix, un « frottement ».

Il serait par ailleurs juste et équitable que la sphère financière contribue à payer une partie du coût collectif de ses propres excès.

3 Cette taxe est enfin une nécessité politique. La Commission et le Parlement européens l'ont bien compris et ont d'ores et déjà approuvé le principe de cette taxe dans le cadre du budget 2013/2020. Par ailleurs, la France et l'Allemagne, par la voix d'Angela Merkel et de Nicolas Sarkozy, se sont engagés en faveur d'une mise en œuvre rapide tandis que l'Italie l'a d'ores et déjà programmé dans le cadre de son budget prévisionnel de 2012.

Les lignes sont en train de bouger. Même les divergences avec les anglo-saxons sont loin d'être insurmontables. Depuis la chute de Lehman Brothers et la crise des subprimes, la régulation devient un impératif qui s'impose à tous.

CONCLUSION

Au final, Madame, Monsieur le Ministre, chers collègues, le contexte économique et social se trouve bouleversé depuis quelques mois. Ce qui était envisageable devient nécessaire. Le monde change et la crise nous impose des choix clairs et nouveaux.

Pour conserver le lien entre les Français, ces efforts doivent être équitablement répartis et des sources de financements innovants doivent être trouvées. C'est un impératif. Une obligation.

Je salue la détermination du gouvernement et du Président de la République, pour affronter cette crise de notre système économique mondial.

En tout état de cause, comme le souligne le Marquis de Vauvenargues, «la nécessité nous délivre de l'embaras du choix».